

Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Sulfate d'ammonium qualité spécial

dénomination chimique: sulfate d'ammonium

Numéro CAS: 7783-20-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: engrais, produit chimique, intermédiaire, produit chimique de procédé,

Compose D'Extinction Des Incendies, produits chimiques de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

sulfate d'ammonium

Numéro CAS: 7783-20-2 Numéro-CE: 231-984-1

caprolactame

Teneur (W/W): < 0,5 % Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière) Numéro CAS: 105-60-2 Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro-CE: 203-313-2 Skin Irrit. 2 Numéro INDEX: 613-069-00-2 Eve Irrit. 2

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

H319, H315, H335, H302 + H332

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Après inhalation des poussières: Air frais. En cas de malaises : Secours médical. Après inhalation de produits de décomposition: Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Secours médical.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Après inhalation de produits de décomposition: Risque d'oedème du poumon. Les symptômes peuvent survenir à retardement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Après inhalation de produits de décomposition: Prophylaxie de l'oedème pulmonaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Température limite: 235 °C

Substances dangereuses: ammoniac, anhydre

Substances dangereuses: oxydes d'azote, oxydes de soufre

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Résidus: Ramasser par un moyen mécanique. Eliminer avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des bases et des substances formant des bases. Séparer des nitrites et des substances alcalines.

Matériaux adaptés: acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4301 (V2), aluminium, Matière plastique renforcée fibres de verre (GRP), Polyéthylène haute densité (PEHD), verre, Polyéthylène basse densité (PELD)

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'humidité. La substance/le produit a tendance à prendre en masse sous l'effet de l'humidité.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 20 °C Durée de stockage: 24 Mois

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

PNEC

eau douce: 0,312 mg/l

eau de mer: 0,0312 mg/l

libération sporadique: 0,53 mg/l

station d'épuration: 16,18 mg/l

sédiment (eau douce): 0,063 mg/kg

sol: 62,6 mg/kg

DNEL

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 42,67 mg/kg pc/jour

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 11,17 mg/m3

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 6,4 mg/kg pc/jour

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 1,67 mg/m3

consommateur:

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 12,8 mg/kg pc/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

<u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Filtre à particules de faible capacité de rétention pour particules solides (par ex. EN 143 ou 149, Type P1 ou FFP1).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide
Etat physique: cristallin(e)
Couleur: blanc(he)
Odeur: inodore

Seuil olfactif:

Pas de données disponibles.

Point de fusion (décomposition): env. 350 °C (autre(s))

La substance / le produit se

décompose.

début d'ébullition: (autre(s))

Ne peut être déterminé, la substance/le produit se

décomposant.

Inflammabilité: non inflammable (autre(s))

Limite inférieure d'explosivité:

non applicable

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Point d'éclair: (autre(s))

La substance/le produit n'est pas

combustible.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Température d'auto-inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammation: Test type: Auto-inflammation à

> haute température. (Méthode: autre(s))

La valeur n'a pas été déterminée du fait du faible risque

d'autoinflammation (point éclair élevé).

Décomposition thermique: > 235 °C (méthode interne)

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Valeur du pH: env. 5 (pH-mètre)

(100 g/l, 20 °C)

Viscosité, cinématique:

Non applicable, le produit est un

solide.

Viscosité dynamique:

non applicable

Solubilité dans l'eau: (méthode interne)

> 764 g/l (20 °C)

(méthode interne)

843 g/l (50 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

0,0000001 hPa Pression de vapeur:

(mesuré(e))

(25 °C)

Données bibliographiques.

Densité relative: 1,77

(autre(s))

(25 °C, 1.013 hPa)

Données bibliographiques.

(Ligne directrice 109 de Densité: 1,766 g/cm3

(20 °C) I'OCDE)

densité de vapeur relative (air):

non applicable, Le produit est un

solide non volatile.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 560 µm (D50, calculé(e))

à granulation fine -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le (autre(s))

produit est classé comme non

explosible.

sensibilité aux chocs: n'est pas sensible au choc

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit (autre(s))

n'est pas classé comme comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

(Méthode: autre(s))

non auto-inflammable

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit

susceptible d'auto-échauffement.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: 1.000 kg/m3 (autre(s))

(20 °C)

Adsorption:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Tension superficielle: (autre(s))

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue.

Vitesse d'évaporation:

non applicable, Le produit est un

solide non volatile.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation d'ammoniac sous l'action de bases. Réactions avec les alcalins et les nitrites.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

substances réactives alcalines, nitrites

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: ammoniac, anhydre

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 4.250 mg/kg (test BASF) (par inhalation):L'étude n'est pas nécessaire.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

Données bibliographiques.

Données relatives à : sulfate d'ammonium

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement toxique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (test BASF)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (autre(s))

page: 10/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

Données expérimentales/calculées:

test d'Ames

négatif (Ligne directrice 471 de l'OCDE)

épreuve cytogénétique négatif (Ligne directrice 473 de l'OCDE) Données bibliographiques.

essai HPGRT

Cellules CHO: négatif (Ligne directrice 476 de l'OCDE)

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Dans des essais longue durée réalisés sur animaux par administration de concentrations élevées par le biais de la nourriture la substance n'a pas eu d'effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Les informations disponibles ne suffisent pas pour l'évaluation de la toxicité spécifique sur les organes cibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Danger par aspiration

non applicable

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 53 mg/l, Oncorhynchus mykiss ()

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 121,7 mg/l, Ceriodaphnia sp. (, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (18 j) 2.700 mg/l (taux de croissance), Chlorella vulgaris (autre(s)) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (0,5 h) env. 1.050 mg/l, boue activée (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique) Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

page: 12/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

CE10 (70 i) 3,12 mg/l (semi-statique)

Organismes vivant dans le sol:

CL50 (14 j) 201 mg/kg, Eisenia foetida (sol artificiel)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

autres non-mammifères terrestres:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Peut être oxydé en nitrate mais également réduit en azote par l'action de microorganismes.

Données sur l'élimination:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Vérifier la réutilisation en agriculture.

Prendre contact avec le fabricant.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

page: 14/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

prendre par l'utilisateur

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage:

Pas applicable Pas applicable

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport

transport regulations Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable

d'identification:

number: Pas applicable Not applicable

Nom d'expédition des

UN proper shipping name:

Nations unies:

Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable

le transport:

class(es): Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable

Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable l'environnement: hazards:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

None known Aucun connu Special precautions for user

Transport aérien Air transport

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations

Numéro ONU ou numéro Pas applicable UN number or ID Not applicable

d'identification: number:

Nom d'expédition des Pas applicable UN proper shipping Not applicable

Nations unies: name:

Classe(s) de danger pour Pas applicable Transport hazard Not applicable le transport: Class(es):

Groupe d'emballage: Pas applicable Packing group: Not applicable Dangers pour Pas applicable Environmental Not applicable

l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur for user

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (§6 AwSV para.4 (Publication juridiquement contraignante de la substance au Journal fédéral)): (1) Faible polluant de l'eau. ID-No.: 296

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Aquatic Acute 3

Acute Tox. 5 (par voie orale)

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

page: 17/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 9.1

Date / Version précédente: 05.08.2024 Version précédente: 9.0

Produit: Sulfate d'ammonium qualité spécial

(ID Nr. 30042199/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 15.10.2025

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.